

LE REPORTER

Novembre 2007

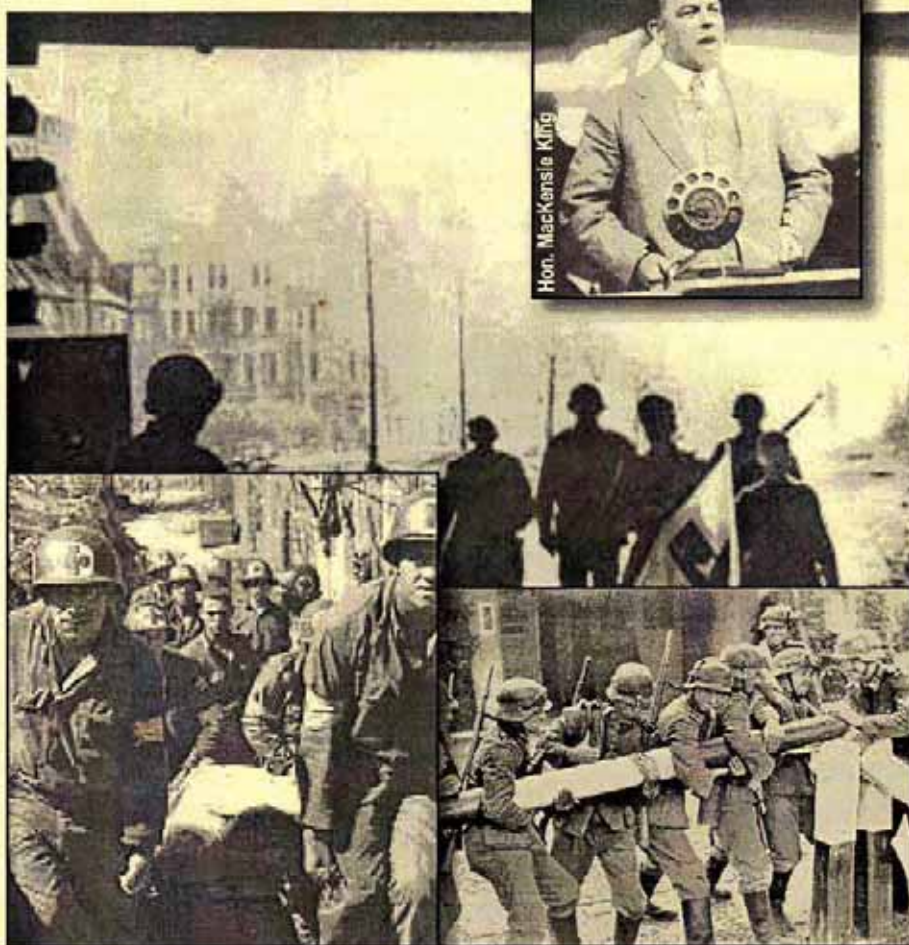
Vol. 9 N° 1

LA GUERRE DES MONDES !



Dans ce numéro :

- Quels sont vos trois S p. 2
- Forfait à 1011 \$ p. 3
- La réhabilitation par l'art.....p. 4-5
- Les dessous des défilés p. 6
- L'ainé et le suicide p. 7
- Vivre avec un voisin radioactif p. 8-9
- La guerre des mondesp. 10
- Les deux Steve p. 11



Éditorial

QUELS SONT VOS TROIS « S » ?

MAEVA VILAIN

Que vous soyez étudiant au certificat en journalisme ou un curieux des médias, vous connaissez probablement la loi des 3 « S » : le sexe, le sport et le sang, ça fait vendre !

Heureusement, le journal Le Reporter est gratuit et n'accepte pas des articles publicitaires dans ses pages. Par conséquent, il échappe à la loi du marché pure et dure.

Le Reporter, c'est le journal des étudiants aux certificats en journalisme et en rédaction. Si les médias reflètent la société dans laquelle nous vivons, Le Reporter reflète l'état d'esprit des étudiants inscrits à ces programmes.

Son contenu n'est pas coulé dans le béton; au contraire, il a même suscité un débat passionné entre les nouveaux membres lors de la toute première réunion de l'équipe : « Moins de politique et plus de sport » revendique l'un, « Pas question de ne pas parler d'affaires internationales » rétorque l'autre, « Et pourquoi ne pas parler d'histoire ? » suggère une réviseuse. À la fin de la soirée, le débat n'était toujours pas clos. Et pour cause !

Vous croyez que les trois « S » de votre journal devraient se définir par « sacristie, sagesse et sérieux » ou encore par « saligaud, sévices et sanction » ? Vous voulez que ce journal vous ressemble ?

Venez débattre avec nous pour le prochain numéro ! Nous vous attendons en grand nombre le mardi 20 novembre à 17 h 30 à la FEP (Salle 580-30 au 5e étage de la FEP, 3744, rue Jean-Brillant).

Et si vous désirez débattre avec votre plume, vos textes sont les bienvenus :

lereporter@agefefp.qc.ca

En attendant, bonne lecture !



FORFAIT À 1,011.78 \$ LE CRÉDIT

D A N Y D I O N

Chaque année, l'Université de Montréal (UdeM) accueille un grand nombre d'étudiants internationaux. L'an dernier, 5814 étudiants étrangers figuraient au Rapport annuel de l'Université. Ces étudiants doivent, par contre, en payer le prix. À combien pensez-vous que se chiffre la facture d'un étudiant étranger pour une session de cinq cours ?

Une étudiante d'origine marocaine inscrite à la mineure en communication nous a renseignés. Elle a dû déboursier 6939 \$ pour sa session d'automne 2007. En comparaison, un étudiant québécois ne paierait que 1880\$ pour recevoir la même formation universitaire.

Aux droits de scolarité et autres frais afférents que paient les étudiants québécois s'ajoute un montant forfaitaire de 337 \$ par crédit qui équivaut à un supplément de 1011 \$ pour un seul cours. Cela inclut un montant fixe de 306 \$ auquel peut s'ajouter un montant maximum de 10 % imposé à la discrétion des universités. Au choix de l'Université de Montréal, s'ajoute donc un montant maximal à la facture de cette étudiante étrangère du premier cycle en 2007. Le montant forfaitaire et le pourcentage supplémentaire sont déterminés chaque année par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Cette année, l'Université de Montréal facture le pourcentage maximal à tous ses étudiants internationaux.

En 2004, le montant se chiffrait à 270 \$ par crédit, selon l'annexe 1 de *La politique relative aux droits de scolarité des étudiants étrangers par les universités du Québec*, rédigé par le Ministère. La marge de 10 % fixée par les universités ne figurait pas à ce document. Selon un responsable du ministère, qui a requis l'anonymat, ce montant forfaitaire est fixé pour empêcher

les étudiants étrangers de « prendre la place des étudiants québécois » et éviter d'être « inondé par la planète entière ».

Pour le responsable universitaire du bureau des étudiants internationaux (BEI) de l'Université de Montréal, M. Bruno Viens, il y a environ 3300 étudiants étrangers inscrits à l'Université de Montréal à la session d'automne 2007. Selon lui, il n'y a aucun quota de fixé par l'Université et « aucune limite quant à l'admission d'étudiants internationaux dans les

programmes non contingentés et ouverts aux étudiants étrangers ». Pour le BEI, cependant, plusieurs étudiants internationaux ne paient pas ce montant forfaitaire supplémentaire. « Les étudiants qui sont dans des programmes d'échanges, qui reçoivent une bourse d'exemption, ceux du département de rédaction ainsi que les étudiants de France ou de tout autre pays ayant une entente avec le gouvernement n'ont pas à défrayer le montant forfaitaire ». Tout étudiant canadien non québécois doit aussi assumer les coûts de ce montant. Par exemple, une étudiante du Nouveau-Brunswick désirant étudier en anthropologie à l'Université de Montréal en 2004 devait aussi le payer.

Le Rapport annuel de 2006 de l'Université de Montréal révèle que l'UdeM et ses écoles affiliées accueilleraient 5814 étudiants internationaux en 2006 soit près de 23 % de tous les ressortissants étrangers en séjours d'études au Québec, et 1880 étudiants en provenance des autres provinces canadiennes.

Ce même rapport montre aussi que 13 % des sources de revenu de l'Université proviennent des droits de scolarité pour l'année 2006, sans toutefois indiquer si le montant forfaitaire y est inclus.

Une étudiante d'origine marocaine inscrite à la mineure en communication a dû déboursier 6939 \$ pour sa session d'automne 2007. En comparaison, un étudiant québécois ne paierait que 1880\$ pour recevoir la même formation universitaire.

Société

LA RÉHABILITATION PAR L'ART

PATRICIA ROY

Le gouvernement Harper semble croire que la détention est le moyen le plus sûr de contrer la criminalité au pays. D'autres sons de cloche se font toutefois entendre. Rejetant cette théorie, les Sociétés Elizabeth Fry favorisent une approche plus constructive pour corriger cette situation. Une de leurs solutions: la réhabilitation par l'art.

Il y a deux ans, la Maison Thérèse-Casgrain, quartier général des Sociétés Elizabeth Fry à Montréal, intégrait un atelier de créativité à son programme de réhabilitation pour les femmes judiciairisées. Cet atelier vise à favoriser la démarche de réinsertion sociale de sa clientèle. «Nous croyions que l'art devrait avoir sa place en milieu carcéral au même titre que n'importe quel autre programme de réhabilitation», explique Mme Ruth Gagnon, directrice générale des Sociétés Elizabeth Fry du Québec. Selon elle, l'art peut «déclencher une prise de conscience», amenant les contrevenantes à faire un travail sur elles-mêmes, propre à minimiser les risques de récidive lorsque prendra fin leur détention.

Étudiante de première année à la maîtrise en art-thérapie à Concordia, Valérie Descroisselles-Savoie dirige ces ateliers de créativité depuis leur apparition en juin 2005. Elle perçoit la création comme un complément à ne pas

négliger dans le processus de réhabilitation. «Les ateliers fournissent un espace où les femmes ont une liberté d'action et d'expression totale. C'est un espace qui leur appartient.» Cet aspect non négligeable vu l'encadrement plutôt rigide du travail de réhabilitation ne cesse de surprendre par ses effets. Notant une évolution dans la thématique des projets de certaines participantes, Mme Descroisselles-Savoie a pu

remarquer que certaines productions transmettaient un message de plus en plus positif, à mesure que les semaines passaient.

QU'EST-CE QUE LES SOCIÉTÉS ELIZABETH FRY?

Au nombre de 26 au Canada, les Sociétés Elizabeth Fry ont pour mandat de représenter au cours de leur détention les femmes judiciairisées. Organisme à but non lucratif, leur mission est d'accompagner les femmes éprouvant dans leur réhabilitation des démêlés avec la justice. Elles s'assurent que les droits de cette clientèle sont respectés. Elles

s'impliquent aussi dans la réintégration sociale des participantes.

La Maison Thérèse-Casgrain, est une maison de transition ayant une capacité d'accueil de 32 places. Elle propose une alternative à l'incarcération. En ces lieux sont proposés plusieurs ateliers dont l'objectif est d'enrayer les risques de récidive lorsque ces femmes réintégreront la société. Au nombre de ces ateliers, on



retrouve : Gestion de la colère, E.V.E (Entraide vol à l'Étalage), séances de coaching pour apprendre le fonctionnement du réseau Internet et ateliers de créativité.

LA PRISON N'EST PAS LA SOLUTION

Si la plupart des détenus qui se trouvent en prison ne représentent pas de risques réels pour la société, leur séjour derrière les barreaux, en plus de ne pas offrir un programme de réhabilitation adapté à leurs besoins, est extrêmement coûteux pour l'État. On parle de coûts variant entre 50 000 et 250 000\$ par année. «Nous croyions que dans une société comme la nôtre, l'accent devrait être mis sur des mesures autres que l'emprisonnement. Il y a trop d'argent investi dans les prisons. On devrait démontrer plus de créativité et on aurait de meilleurs résultats», prétend Mme Gagnon. Elle estime que plus d'énergies devraient être déployées pour la réadaptation. Elle soutient également que l'incarcération comme solution ultime est une réponse de notre gouvernement à l'opinion publique. «Le public demeure convaincu que la prison est la solution. Nous démontrons toutefois de façon quotidienne qu'il y a d'autres moyens, plus efficaces et moins coûteux de diminuer la criminalité au pays.»

« En plus de venir chercher des amies, de l'écoute et du calme, je fais quelque chose dont je suis fière. Même si je ne considère pas mes œuvres comme excellentes, cela me permet de m'exprimer à ma façon et de m'écouter. »

Rachelle, une participante.

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

Les Sociétés Elizabeth Fry ne manquent pas d'imagination quand vient le moment de stimuler la clientèle. En plus des ateliers d'art offerts en complément aux programmes « traditionnels », ses dirigeants travaillent à l'élaboration d'un projet

artistique qui se ferait en partenariat avec des artistes professionnels. « Ce projet comporte deux volets : un aspect créatif et une exposition », explique Mme Descroisselles-Savoie. Bien que la participation d'artistes professionnels représente le point d'ancrage du projet, l'attention sera toutefois dirigée sur la démarche des participantes, qui mettront en lumière leur réalité communautaire.

Souhaitant établir une rencontre entre les détenues et le public, les œuvres qui en résulteront seront exposées l'an prochain, si tout va bien, dans différentes maisons de la culture. Exprimant également le souhait de filmer cette démarche dans le but d'en faire un documentaire, l'équipe de la Maison Thérèse-Casgrain est en attente de subventions.

En attendant, les ateliers de créativité continuent de battre leur plein et de faire leurs preuves : « C'est une voie qu'il faut poursuivre », conclut Mme Gagnon, qualifiant l'expérience de franc succès. Si vous désirez en savoir plus sur Sociétés Elizabeth Fry, vous pouvez consulter le site: www.elizabethfry.qc.ca

Consommation

LES DESSOUS DES DÉFILÉS DE NOËL

O L I V I E R L A N I E L

A peine remis des festivités de l'Halloween, nous voilà plongés dans une course folle aux cadeaux. Le défilé du Père Noël, au centre-ville de Montréal, en plein mois de novembre, a de quoi nous le rappeler.

Le consommateur moyen a souvent l'impression que la publicité de Noël arrive de plus en plus tôt. Est-ce le cas? Selon Jean Desautels, professeur de publicité à l'Université de Montréal, ce n'est qu'une illusion. « En fait, révèle-t-il, les publicités de Noël qui apparaissent début novembre, ça existe depuis au moins 50 ans. Il faut dire que le début des fêtes a longtemps été associé aux premières tempêtes de neige, mais aujourd'hui la neige arrive plus tardivement. » Pour s'en convaincre, faisons un petit retour dans le temps.

Le premier défilé du Père Noël à Montréal a lieu le 28 novembre 1925. À l'époque, la compagnie Eaton organise l'événement pour augmenter sa notoriété auprès des Québécois. Le magasin, surtout connu grâce à son catalogue, fait alors un coup marketing avec sa parade sur la rue Sainte-Catherine. Celle-ci devient vite un succès et Eaton décide de poursuivre la tradition pendant près de 40 ans.

Aujourd'hui, après les déboires financiers qu'a connus Eaton au Québec, la parade du Père Noël est chapeautée par Destination Centre-Ville, une société de développement commercial (SDC). L'année dernière, la quinzaine de chars allégoriques et les 500 participants, dont la Fée des étoiles et le Père Noël, ont attiré 200 000 personnes dans les rues de la métropole. Un succès qu'aimeraient répéter les organisateurs cette année alors que l'événement aura lieu le 19 novembre et sera télédiffusé à TVA.

Bien que le défilé du Père Noël de la rue Sainte-Catherine accapare une grande part de l'attention médiatique, d'autres parades ont également lieu à Montréal. En effet, le défilé de Noël de la rue Ontario est aussi reconnu officiellement par les

autorités municipales. Celui-ci, qui a lieu une semaine après l'Halloween, soit le 9 novembre, en est même à sa 20^e édition. L'événement est avant tout un défilé traditionnel auquel un volet ethnique s'est ajouté cette année. L'événement a-t-il un but commercial? Roger Gallagher, directeur général de la Promenade Ontario, répond: « Évidemment il y a un but commercial à l'événement: promouvoir le quartier et les magasins. Mais il y a aussi un aspect social important: cette année nous nous associons à la Société Saint-Vincent-de-Paul pour venir en aide aux plus démunis du quartier. »

L'aspect commercial des défilés de Noël est bien connu dans le milieu des affaires. « Oubliez les bonnes intentions! S'il n'y avait pas de commercial, il n'y aurait tout simplement pas de parade », affirme Henri Paquet, président de L'Association des Pères Noël de la province de Québec. Pierre Boudreault, de Destination Centre-Ville, confirme que le défilé du Père Noël sur la rue Sainte-Catherine promeut avant tout le développement du secteur. Mentionnons que promotion rime souvent avec consommation.

À l'opposé, le défilé du Père Noël de Sainte-Anne-de-Bellevue, dans l'Ouest-de-l'île de Montréal, ne se veut pas commercial. Chantal Latreille, l'une des organisatrices du défilé, affirme que le défilé de la rue Ontario et celui sur la rue Sainte-Catherine sont très TRÈS commerciaux comparativement au sien. « Notre festival est subventionné à 100% par la municipalité », ajoute-t-elle. Cette parade, qui vise principalement une clientèle régionale, attire tout de même près de 15 000 spectateurs.

Enfin, le Père Noël, tel qu'on le connaît, a toujours été associé au commerce. On aimerait simplement croire le contraire.

L'AINÉ ET LE SUICIDE

AUDREY LAVOIE

Dans la plupart des pays occidentaux, le taux de suicide augmente avec l'âge, notamment en France et aux États-Unis. Tandis qu'au Québec, la situation est différente : nos aînés se disent en général satisfaits de leurs conditions de vie et de leurs relations familiales et amicales. Pourtant, depuis 1977, on note que le taux de suicide a augmenté jusqu'à 85,4 % chez les 65 ans et plus et que cette augmentation ne tient pas compte des autres décès non investigués. Étant donné le vieillissement grandissant de la population, il serait important que ce phénomène soit examiné de près pour aider les aînés à mieux vieillir.

Ce qui frappe au premier chef quand il est question de suicide dans ce groupe d'âge, c'est le nombre de tentatives par décès. En effet, dans la population en général, le ratio est de 25 tentatives pour un suicide. Chez les personnes âgées, on parle de quatre tentatives pour un suicide. De plus, on affirme que le taux de suicide est quatre fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Lorsqu'ils atteignent l'âge de 75 ans, ils sont dix fois plus susceptibles de passer à l'acte et à 80 ans, ils détiennent le record du taux de suicide, selon Statistique Canada.

Des études indiquent que les aînés se suicident le plus souvent en ingurgitant une dose létale de médicament. On affirme également que le suicide gériatrique n'est pas un appel à l'aide, comme c'est le cas pour les plus jeunes, mais plutôt une réelle volonté d'en finir. Fait particulier : 80 % des personnes âgées suicidaires parlent de leurs intentions à un proche ou à un médecin. Malgré cela, les menaces suicidaires tombent souvent dans l'oubli et aucun suivi n'est fait.

On parle souvent du « droit au suicide » et celui du droit « disposer de son corps ». Selon Lucie Charbonneau, directrice de l'Association québécoise de suicidologie, il y a une « attitude culturelle qui perçoit le suicide chez les personnes âgées comme [...] un choix justifié, voire rationnel [...], et qui peut pousser les personnes vulnérables à passer à l'acte ».

De nombreuses causes peuvent expliquer le suicide des aînés : l'isolement, la perte d'autonomie, la maladie, la retraite, le veuvage.

Les professionnels de la santé et l'entourage en général ont tendance à confondre les symptômes de la dépression avec le vieillissement et jusqu'à maintenant, peu d'efforts sont entrepris pour prévenir le suicide chez les personnes âgées. De plus, ils sont mal informés de ce phénomène. Selon M. Préville, chercheur au Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, « une meilleure identification des personnes à risque est essentielle pour intervenir de façon appropriée ».

La prévention est primordiale puisque l'on estime que le taux de suicide augmentera d'au moins 248 % d'ici 2043 avec le vieillissement des baby-boomers, génération ayant un taux élevé de suicide. Le manque de tolérance des baby-boomers face à l'insatisfaction et l'absence de foi religieuse sont deux facteurs qui rendent cette génération plus vulnérable au suicide gériatrique.

Le monde

VIVRE AVEC UN VOISIN RADIOACTIF

J E A N - F R A N Ç O I S V E N N E

Le ton monte entre l'Iran, les États-Unis et l'Union européenne dans le dossier du nucléaire iranien. Coincée entre son puissant voisin et ses alliés occidentaux, la Turquie se retrouve dans une position inconfortable.

La Turquie joue de prudence dans le litige sur le nucléaire iranien. Selon M. Houchang Hassan-Yari, professeur de relations internationales au Collège militaire royal du Canada, « la Turquie reconnaît officiellement le droit de l'Iran au nucléaire civil, mais sans plus ». Mme Mine Kirikkanat est journaliste à Vatan, quotidien turc de gauche. Elle explique que la Turquie craint surtout l'instabilité que l'Iran causerait en ne s'en tenant pas à une utilisation civile du nucléaire : « La Turquie ne se sent pas directement visée par l'Iran. Toutefois, un Iran doté d'armes nucléaires augmenterait les tensions dans la région. En fait, les Turcs ont davantage peur d'une attaque américaine sur l'Iran que du nucléaire iranien! »

L'évaluation de la capacité réelle de l'Iran de développer prochainement un tel arsenal aurait aussi un impact sur la diplomatie de la Turquie. Selon M. James Devine, spécialiste des questions politiques du Moyen-Orient à l'Université Concordia, il n'y a pas encore de sentiment d'urgence dans la région. « La Turquie et les autres puissances régionales ne souhaitent pas voir la balance du pouvoir changer en faveur de l'Iran. Mais elles croient que l'Iran est encore loin de détenir l'arme nucléaire. Elles ne veulent donc pas créer de tensions aussi rapidement sur ce sujet. »

DES INTÉRÊTS COMMUNS

En juin 2006, à l'occasion d'une visite en Iran de M. Abdullah Gül, alors ministre turc des Affaires étrangères, le gouvernement iranien qualifiait les relations entre les

deux pays de « fraternelles ». Chercheur au Groupe d'études turques et ottomanes de l'UQAM, M. Stefan Winter explique : « La frontière avec l'Iran est stable depuis des années. Les deux pays ont des intérêts communs, notamment sur la question kurde. »

Selon M. Winter, la nature religieuse du régime islamique iranien a longtemps été « montrée comme le cas à éviter » par l'Etat turc. Mme Kirikkanat souligne l'évolution de cette situation depuis que la Turquie est gouvernée par le Parti de la justice et du développement (AKP), ouvertement islamiste : « Même si l'un est chiite et l'autre sunnite, ils mettent leurs différences de côté pour conserver des relations harmonieuses. » Toutefois, certaines déclarations de Mahmoud Ahmadinejad, indisposent la Turquie, toujours selon la journaliste de Vatan : « Les positions très agressives du président iranien envers Israël, par exemple lorsqu'il remet en cause la véracité de l'Holocauste, mettent les Turcs très mal à l'aise. »

DES RELATIONS TENDUES

Membre de l'OTAN depuis 1952, la Turquie a des relations étroites avec l'Occident. Selon M. Winter, c'est une des raisons pour lesquelles elle ne joue pas un rôle diplomatique plus important dans cette crise : « Elle ne se voit pas comme un intermédiaire entre l'Occident et le Moyen-Orient. Elle se considère comme faisant résolument partie de l'Occident. »

Certains observateurs font remarquer que les relations entre la Turquie et ses alliés occidentaux se sont un peu refroidies dernièrement. Selon M. Devine, « les relations entre les États-Unis et la Turquie se sont dégradées en raison de l'appui des Américains aux Kurdes d'Irak, et la volonté de certains sénateurs américains de reconnaître le

génocide arménien ». Mme Kirikkanat est encore plus catégorique : « La haine à l'endroit des Américains est plus élevée que jamais dans la région! Ça va leur prendre cent ans pour réparer ce qu'ils ont fait! »

Cet antiaméricanisme a aussi modifié l'image de l'Iran en Turquie, selon M. Bayram Sinkaya, chercheur en relations internationales à l'Université du Moyen-Orient à Ankara : « Il y a sept ou huit ans, l'opinion publique turque considérait l'Iran comme une des plus sérieuses menaces contre la Turquie. Mais à mesure que l'antiaméricanisme augmente, l'Iran apparaît de plus en plus comme un État courageux qui défie les États-Unis. »

Dans cette optique, un appui militaire à une intervention américaine serait hors de question, selon Mme Kirikkanat : « Les Américains ne pourraient ni compter sur un appui militaire, ni même utiliser une base sur le territoire turc. » M. Hassan-Yari confirme, ajoutant que la Turquie serait très mécontente d'un bombardement de son voisin par les Américains : « Toute crise de cette nature risque de déborder les frontières iraniennes. »

Selon M. Devine, l'Europe non plus n'a pas beaucoup d'éléments pour convaincre la Turquie de prendre fait et cause contre l'Iran. « Même mentionner une éventuelle adhésion à l'Union européenne n'aurait pas un grand impact sur la Turquie. Celle-ci n'est pas dupe. Elle n'agira pas contre son voisin en misant sur une adhésion qui n'advierait, au mieux, que dans plusieurs années. »

Les prochaines actions de la Turquie dans ce litige dépendront donc des consensus internationaux et non des pressions diplomatiques, affirme M. Hassan-Yari : « La Turquie n'agira qu'en fonction des résolutions de l'ONU. Des pressions américaines ou européennes ne seront pas suffisantes. » M. Sinkaya met toutefois les Iraniens en

garde : « Si les Américains obtiennent l'appui de l'ONU, la Turquie sera du côté de la coalition internationale. L'Iran ne devrait donc pas confondre l'opposition actuelle de la Turquie à une attaque américaine avec un soutien inconditionnel de l'Iran. »

LES AMBITIONS NUCLÉAIRES DE LA TURQUIE

La Turquie a elle-même des ambitions nucléaires. M. Hilmi Guler, ministre turc de l'Énergie, affirmait récemment que, pour la Turquie, « l'énergie nucléaire n'est pas une option, c'est une nécessité ». M. Winter explique : « La Turquie connaît un fort développement économique et démographique. Elle considère le nucléaire civil comme une avenue intéressante. Un grand nombre de pays occidentaux utilisent ce type d'énergie. En Turquie, cela fait partie d'une vision progressiste du pays. »

En mars 2006, l'ambassadeur iranien à Ankara, M. Firuz Devletabadi affirmait que l'Iran pourrait aider la Turquie à développer son programme nucléaire. M. Sinkaya doute fortement que la Turquie s'appuie sur son voisin : « Cela serait étonnant, en raison de la controverse entourant le nucléaire iranien, de la position de l'Iran dans l'échiquier politique international et des vieilles rivalités entre les deux États. »

Selon M. Devine, l'Iran n'a pas actuellement la capacité d'aider la Turquie à développer un programme nucléaire. Toutefois, « cela démontre bien l'intérêt du nucléaire pour l'Iran. La maîtrise d'une technologie aussi avancée est une source de pouvoir très importante. On peut offrir cette technologie à certains pays et, au contraire, la refuser à d'autres. Ce que l'Iran souhaite vraiment, c'est assurer son statut de puissance régionale, au même titre que l'Arabie Saoudite et la Turquie. »

Histoire

LA GUERRE DES MONDES !

LAURENT-FRANÇOIS BUSSEAU

Durant la Seconde Guerre mondiale, dès 1939, le Canada est entré en guerre contre le fanatisme nazi en Europe. Cependant, une majorité de citoyens canadiens admettent difficilement cet engagement si lointain et si coûteux : cette guerre idéologique est un conflit d'un autre monde. Pourtant, au petit matin du 19 février 1942, la capitale de la province du Manitoba – croit-on – est envahie par des troupes nazies. La « surprise » aurait été totale pour les habitants de Winnipeg.

Défilant triomphalement au pas de l'oie dans les rues de la ville, des troupes imposent le joug hitlérien aux habitants, comme elles le font déjà dans plusieurs grandes capitales d'Europe. Malgré l'hiver rigoureux, cette invasion bien préparée prend vite le contrôle des infrastructures civiles, politiques et militaires de la capitale manitobaine. Des arrestations sont effectuées à l'hôtel de ville et le gouverneur de la province est fait prisonnier devant des regards incrédules et stupéfaits. Des diktats - en allemand ! - sont placardés à plusieurs coins de rue et des « SS » pillent la bibliothèque pour brûler des livres interdits. En fin de journée, Winnipeg est totalement « nazifiée ».

L'OPÉRATION « SI UN JOUR... »

Baptisée « *If Day...* » par les autorités canadiennes, l'opération « Si un jour... » est une simulation grandeur nature conçue par le gouvernement fédéral de MacKenzie-King, dans le but de créer un choc de conscience auprès de la population. Cette étrange invasion, où le nazisme débarque brutalement au cœur même du Canada, s'est inspirée de la radiodiffusion d'un faux débarquement extraterrestre réalisé en 1937. Le comédien Orson Welles s'était alors basé sur le roman *La Guerre des mondes* de

l'anglais H. G. Wells. L'effet du direct radio avait créé une panique générale en Californie. C'est pourquoi les concepteurs de l'opération ont pris toutes les mesures nécessaires pour éviter une panique identique.

Des jeunes recrues du Manitoba ont enfilé les uniformes de l'envahisseur allemand, loués à Hollywood, sous mandat de l'effort de guerre américain. Les livres brûlés en pleine rue proviennent de la bibliothèque municipale qui a fourni des ouvrages usagés. Passages d'avions, « bombardements », « arrestations » au centre-ville et défilé de troupes blindées « allemandes » ont contribué à rendre crédible cette manipulation.

Un documentaire manitobain, *If day: the nazi invasion of Winnipeg*, décrit cette opération comme une propagande très médiatisée à l'aide des radiodiffuseurs locaux mis dans le secret. La *Manitoba History Society* (MHS) a publié une recherche, *February 19, 1942: If Day*, expliquant que le principal objectif de cette opération était d'obtenir une contribution financière des citoyens, destinée à l'effort de guerre canadien sous forme de « Bons de la Victoire ». Le Trésor fédéral va récolter plus de 43 millions de dollars canadiens au Manitoba, dépassant de 53 % l'objectif initial.

Dans ce but, le gouvernement canadien réutilisera la même intoxication médiatique dans d'autres provinces, notamment au Québec avec de faux raids de bombardement dans le Saguenay et une fausse information de débarquement allemand en Gaspésie. L'ambiguïté de ces propagandes réussies représente pourtant un risque contre la société civile, mettant en relief une manipulation gouvernementale pour appuyer une action militaire impopulaire.

LES DEUX STEVE

S I M O N H É B E R T

A la sortie du tant attendu iPhone, fin juin 2007, et plus récemment à la mise en marché de la nouvelle gamme de iPod (Shuffle, Nano, Classic et Touch), le seul nom que l'on a en tête, pour tous ces immenses succès commerciaux d'Apple est, avec raison, Steve Jobs, président et co-fondateur de l'entreprise.

Mais n'oublions pas que Jobs est seulement le cofondateur de cette grande entreprise. Il y a un autre grand personnage d'Apple que l'on semble avoir oublié au fil des années. Je parle du maintenant retraité, Steve Wozniak.

C'est, en effet, le génie électronique et informatique de Wozniak qui est à l'origine des premiers grands développements d'Apple.

WOZNIAK, LE VRAI NUMÉRO 1

« Steve Wozniak mérite d'être considéré comme le premier employé d'Apple. D'un point de vue technique, Woz, comme plusieurs l'appellent, a sans aucun doute été le numéro 1 d'Apple Computer. », raconte Michael Scott, premier président de Apple Computers.

Aujourd'hui âgé de 57 ans, Steve Wozniak a grandi à Sunnyvale, en Californie. Au début de ses études universitaires à Berkeley, fou des mathématiques et de l'électronique, Woz concevait déjà des ordinateurs et les assemblait de ses propres mains.

En 1975, quand les ordinateurs personnels venaient sous forme de «kits» et ne ressemblaient à rien de plus qu'à des boîtes rectangulaires avec boutons et fils électriques, Woz pensait déjà d'affichage vidéo et de clavier.

Mais Wozniak n'était pas guidé par l'argent. Tout ce qui l'intéressait à cette époque, c'était d'avoir sa propre machine. Ainsi, en 1976, il conçoit ce qui deviendra le premier ordinateur personnel, le Apple I.

Les deux Steve

Wozniak a fait la rencontre de Jobs par l'intermédiaire

d'un ami commun qui connaissait, dès le *high school*, leur passion pour l'électronique. Quelques années après, Jobs a été engagé chez Atari. Woz, lui, s'est dirigé vers Hewlett Packard.

Steve Jobs a rapidement réalisé le potentiel commercial de l'ordinateur personnel que concevait alors l'autre Steve, le Apple II. Il a laissé son emploi et convaincu Woz de faire de même afin de s'associer en 1976 et de fonder Apple Computers.

À PROPOS DU APPLE II

Le Apple II, le plus complet, le plus rapide et le plus *user friendly* à l'époque coûtait une petite fortune à produire. Ni l'un ni l'autre n'avait suffisamment d'argent pour en financer la mise en production d'un nombre élevé.

Jobs qui très jeune avait déjà le sens des affaires a rencontré plusieurs partenaires potentiels. Un seul a décidé d'embarquer dans cette aventure, Mike Markkula, cadre retraité de Intel. Son investissement permettait le démarrage de Apple.

«Steve Wozniak était le génie qui a développé le *hardware* et le *software* du Apple II, qui a tracé la route de l'ordinateur personnel pour tous les autres », reconnaît Rick Doherty, président de Envisioneering.

LE DÉPART DE WOZNIAK

Après un grave accident d'avion en 1981, Wozniak a quitté temporairement Apple pour revenir en 1983. Il s'est retiré en 1985 pour poursuivre d'autres intérêts. Depuis son départ, il y a déjà plus de vingt ans, Woz a disparu de la vie publique. Cependant, il doit suivre de très près les activités d'Apple, son bébé. Il affirme qu'il utilise régulièrement son iMac, son iPod et est fasciné par le nouveau iPhone.

Il se passionne maintenant pour l'enseignement aux enfants, dans des écoles de Los Gatos, en Californie, où il vit paisiblement et fort riche avec sa famille.

Comité de rédaction

Rédactrice en chef : Maeva Vilain

Equipe de redaction : Dany Dion,
Jean-François Venne

Pupitreux : Normand Bélisle

Collaborateurs : Laurent-François Busseau, Dany
Dion, Simon Hébert, Olivier Laniel, Audrey Lavoie,
Patricia Roy et Jean-François Venne

Chef réviseure : Irène Robidoux

Révision : Nathalie Collin, Sarah Couillard,
Marie-Claude Dupuis, Émilie Forand, Magalie Morin

Superviseur : Jean-Claude Leclerc

Avis aux collaborateurs

Vous voulez participer au prochain numéro ?
Envoyez-nous un texte de 3500 caractères,
espaces comprises, police *Times New Roman*, 12
points à double interligne, pas d'alinéa. Indiquez
le titre de votre article dans la case objet de
votre courriel adressé à :

lereporter@ageefep.qc.ca

Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser tout article
qu'il jugera tendancieux, litigieux ou au contenu inexact.
Il se réserve également le droit de corriger tout texte qui lui sera soumis.

Des commentaires, des questions,
des suggestions ?

Nous voulons vous lire !

Écrivez-nous à :

lereporter@ageefep.qc.ca

Prochaine date de tombée :

18 décembre 2007

A mettre à votre agenda

Prochaine jonction, vendredi 7 décembre 2007

Café La Brunante, 3200 Jean-Brillant, 2^{ème}

**SUR QUEL SOUTIEN LINGUISTIQUE LES JOURNALISTES
PEUVENT-ILS COMPTER ?**

Dès 18h